

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt trois
Le 08 mai à 09 heures 00.

Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur VEZON Christophe, Maire.**

Date de convocation : 29/04/2023.

Nombre de membres :

En exercice : 11

Présent(s) : 6

Absent(s) représenté(s) : 0

Absent(s) : 5

Présent(s) : MM VEZON, CHASSAING, REDON, HASLAY, BOYER et PIALOUX.

Absent(s) représenté(s) : /

Absent(s) : Mmes BEAL, JOLY et BEAUMEL, MM MORAKIS et LACOURT.

Secrétaire de séance : M BOYER

Délibération n°2023-14

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2023 :

Objet :

**Décision modificative n°2/2023 –
Crédits supplémentaires.**

CREDITS SUPPLEMENTAIRES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2188	35	Autres	+ 850,00 €
			Total	+ 850,00 €

CREDITS SUPPLEMENTAIRES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
021	021	OPFI	Virement de la section de fonctionnement	+ 850,00 €
			Total	+ 850,00 €

Votes pour : 6 – Votes contre : 0

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 08 mai 2023.

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-préfecture

Le Maire,
Christophe VEZON

Le :

Publié ou notifié

Le :